



**HAL**  
open science

## Licence professionnelle Conducteur de travaux en maisons individuelles

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Conducteur de travaux en maisons individuelles. 2015, Université de Bordeaux. hceres-02039108

**HAL Id: hceres-02039108**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039108>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

## Rapport d'évaluation

### Licence professionnelle Conducteur de travaux en maisons individuelles

- Université de Bordeaux

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Didier Houssin, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences et technologies

Établissement déposant : Université de Bordeaux

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle (LP) *Conducteur de travaux en maisons individuelles* (CTMI) est portée par l'IUT de Bordeaux (Département Génie civil et Construction Durable), composante de l'Université de Bordeaux. Ouverte en 2008, elle est proposée en formation par alternance en formation initiale classique ou en formation continue.

Cette licence forme des cadres intermédiaires spécialisés dans ce secteur d'activité pour les entreprises de production ou la maîtrise d'œuvre. Les métiers visés correspondent à cette volonté : conducteur de travaux chez des constructeurs de maisons individuelles, métiers de l'assistance technique à la maîtrise d'œuvre ou à la maîtrise d'ouvrage.

Cette formation propose un parcours unique organisé en alternance sur sept périodes. Les quatre périodes d'enseignements théoriques ont lieu à l'IUT et représentent une durée totale de 20 semaines. Les trois autres périodes qui se déroulent en entreprises comptent pour une durée totale selon les cas de 16 semaines pour la formation initiale à 20 semaines pour la formation continue.

La LP est organisée en cinq unités d'enseignement (UE) : Technologie et Réglementation/ Métrés et Etudes de prix; Organisation et Préparation de chantier/ Gestion Technique et Financière de chantier/Projet de synthèse ; Droit et Assurances/Communication ; Projet tuteuré ; Stage en entreprise.

Le volume horaire du projet tuteuré est de 150 heures.

## Avis du comité d'experts

Les connaissances attendues à l'issue de la formation et les compétences professionnelles correspondantes sont clairement présentées dans le dossier : elles sont liées aux projets de construction de maisons individuelles depuis leur conception jusqu'à leur livraison.

L'organisation de la formation n'est pas clairement présentée, les volumes horaires sont indicatifs, la répartition des modalités d'enseignement (cours magistraux, travaux dirigés et pratiques) n'est pas précisée, les éléments constitutifs (EC) des unités d'enseignement (UE) ne sont pas clairement désignés, la semestrialisation n'est pas indiquée.

L'acquisition des compétences professionnelles visées est indiquée pour chaque UE. Le contenu de la formation est bien lisible, les enseignements sont en cohérence avec les métiers visés, mais l'organisation du cursus est trop sommairement présentée.

La licence est localisée sur le site de Gradignan de l'IUT de Bordeaux. Elle entretient des liens forts avec l'Organisme Professionnel UMF (Union des Maisons Françaises). Au niveau régional, cette licence professionnelle est unique. Au niveau national, la spécialité CTMI est proposée par trois autres IUT à Marne la Vallée, à Saint Etienne et à Belfort.

Il n'existe pas de passerelles avec d'autres formations de l'Université de Bordeaux que celles de l'IUT.

La formation est dirigée par un enseignant du second degré en poste à l'université (PRAG). La composition de l'équipe enseignante n'est pas précisée. La qualité des intervenants extérieurs, le contenu ou le volume de leurs interventions ne sont pas indiqués. Aucun lien avec la recherche n'est établi.

Le responsable pédagogique anime l'équipe pédagogique composée des enseignants de l'établissement intervenant dans la formation. Cette équipe est en charge du pilotage de la formation, établit les liens avec les partenaires industriels, met en place le système de tutorat et évalue le bon déroulement des stages.

Les étudiants ne participent pas au conseil pédagogique. Celui-ci se réunit deux fois par an pour la préparation et la programmation des enseignements en présence des intervenants extérieurs. Le bilan pédagogique est annuel. Il n'y a pas de conseil de perfectionnement.

Aucune donnée ne permet d'évaluer l'attractivité de la formation.

Les données exploitables sur la formation ne concernent que les années 2011-2012 et 2012-2013 :

- Le nombre des étudiants inscrits (entre 16 et 22 sur données disponibles) reste en-deçà de la capacité d'accueil maximum fixée à 24 étudiants.
- La formation accueille des étudiants diplômés d'un DUT, d'un BTS ou autre diplôme non précisé.
- Plus de 80 % des étudiants sont en formation continue par contrat de professionnalisation.
- Aucune donnée n'est fournie sur les demandes d'accès par les procédures de validation d'acquis professionnels et d'expérience (VAP ou VAE).

Le taux de réussite est élevé (86 % en 2011-2012 et 100 % en 2012-2013)

Les données exploitables sur l'insertion professionnelle ne concernent que les années 2008-2009 et 2009-2010.

- L'insertion des diplômés semble satisfaisante (89 à 100 % selon les enquêtes nationales 2008 à 2010, mais avec un taux de réponse d'à peine 50 %).
- Les emplois occupés correspondent aux emplois visés par la formation.

## Éléments spécifiques

Place de la recherche	Compte-tenu du secteur d'activité (maison individuelle) et du cœur de métier (conducteur de travaux), elle n'est pas indispensable et aucun lien n'existe ou n'est prévu.
Place de la professionnalisation	La formation étant conçue en alternance tout au long de l'année la professionnalisation des étudiants semble efficace. Une partie des enseignements est dispensée par des intervenants professionnels du secteur d'activité. Le projet de Fin d'Etude est une mise en situation réelle qui a comme support un dossier d'étude apporté par des professionnels. Il est évalué en collaboration par des enseignants et des intervenants extérieurs du secteur de la maison individuelle.
Place des projets et stages	Le projet tuteuré est crédité de 10 ECTS et fait l'objet d'un rapport écrit et d'une soutenance orale. Le stage obligatoire est d'une durée de 16 semaines minimum, répartie sur trois périodes. Il donne lieu à la rédaction d'un mémoire Professionnel suivi en partenariat par les entreprises et les enseignants de l'équipe pédagogique. Le stage est crédité de 15 ECTS.
Place de l'international	Aucune ouverture à l'international n'est mentionnée, ni projetée.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le recrutement se fait de manière traditionnelle, par la diffusion de la plaquette de la licence et par Internet. La licence est aussi présente à des salons d'étudiants et aux journées portes ouvertes de l'IUT de Bordeaux. Le recrutement est sélectif sur dossier. Un module de remise à niveau technologique est proposé en début de formation. Ses modalités d'application ne sont pas précisées. Aucun dispositif d'orientation ou de réorientation des étudiants n'existe.

Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>Les modalités d'enseignement restent traditionnelles (contrôle continu, présence des étudiants, travail en groupe, mise en situation) avec une place réservée à l'apprentissage par le problème et la pédagogie inversée.</p> <p>Aucun dispositif numérique n'est évoqué. La licence ne prévoit aucun dispositif pour les publics d'étudiants spécifiques (en situation de handicap ou sportifs de haut niveau).</p>
Evaluation des étudiants	<p>Les modalités d'évaluation ne sont pas présentées de façon explicite, elles ont lieu en fin de module.</p> <p>Rapports et mémoires constituent des points importants de la formation.</p> <p>Les jurys sont mixtes comprenant enseignants et professionnels.</p> <p>Un jury en juin statue et délibère au vu des résultats obtenus. Si besoin, un jury de deuxième session se réunit en septembre.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Un livret de compétences a été mis en place. Il est rempli par l'étudiant et le tuteur de l'entreprise et contrôlé par le tuteur pédagogique. Ce cahier permet au tuteur de l'entreprise d'apprécier l'acquisition des compétences théoriques et pratiques de l'étudiant.</p>
Suivi des diplômés	<p>Aucun dispositif particulier n'a été mis en place.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Il n'existe aucun dispositif d'autoévaluation.</p> <p>Il n'y a pas de conseil de perfectionnement, mais une réunion est programmée une fois par an avec les professionnels afin de réaliser un bilan de l'année écoulée et proposer des améliorations pour la formation.</p>

## Synthèse de l'évaluation de la formation

### Points forts :

- L'offre de formation est cohérente et en adéquation avec les objectifs et les compétences attendues.
- L'organisation de la formation en périodes d'alternance constitue un dispositif de professionnalisation efficace.
- La formation peut s'appuyer sur le milieu professionnel de la construction des maisons individuelles au travers du partenariat avec l'UMF (Union des Maisons Françaises).
- Cette formation est unique dans le Sud-Ouest et son attractivité s'exerce aussi vers la Bretagne et le Sud-Est. Son positionnement dans l'offre de formation régionale est donc idéal.
- Le taux de réussite est très satisfaisant.
- Taux d'étudiants en formation continue élevé.
- Le taux d'insertion professionnelle est satisfaisant.

### Points faibles :

- La composition de l'équipe enseignante n'est pas précisée.
- Le pilotage de la formation peut souffrir de l'absence d'un conseil de perfectionnement et de dispositifs conduisant à l'amélioration continue.

- Hormis l'IUT, il n'existe pas de passerelles avec d'autres formations de l'Université de Bordeaux.
- Les enquêtes sur le suivi des étudiants ne sont pas systématiques.
- Les données statistiques sont insuffisantes en ce qui concerne les responsabilités des intervenants professionnels dans le pilotage de la formation et leur implication dans l'enseignement.
- Le découpage de la formation en élément et la répartition TD/TP/CM ne sont pas précisés.
- L'absence d'utilisation de technologies numériques est assurément l'un des points faibles de cette formation.
- Il n'y a aucune ouverture à l'international.

### Conclusions :

Il s'agit d'une formation intéressante, bien insérée dans son environnement socio-économique, mais qui dépend du contexte économique régional de la construction de maisons individuelles.

Son organisation se traduit par des partenariats pour les stages et par l'intervention de professionnels tant dans la formation que dans son pilotage. Le programme de cette formation répond bien aux objectifs d'acquisition des compétences pour les métiers visés même s'il conviendrait de rester vigilant quant à leur évolution.

Il est important de veiller à l'équilibre et à la stabilité de l'équipe pédagogique qui devrait être constituée de façon équilibrée d'enseignants, d'enseignants-chercheurs et de professionnels.

Le suivi des diplômés, non systématique, devrait devenir une priorité.

La formation gagnerait à s'ouvrir au niveau national et à développer les relations internationales.

# Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas formulé d'observation.